



CHANCELLERIE D'ÉTAT
OFFICE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COMMUNICATION

H10 Travers

Réfection de la traversée du village

Entre mi-mai 2017 et fin octobre 2018, le service des ponts et chaussées et la commune de Val-de-Travers vont procéder à la reconstruction de la chaussée située sur l'entier de la traversée du village de Travers. Durant ces travaux réalisés par étapes de 150 m de long, le trafic sera réglé en régime bidirectionnel sur une voie gérée par une signalisation lumineuse.

L'axe routier H10 est l'un des axes clés du réseau routier cantonal. À Travers, le volume de trafic avoisine 9'000 véhicules par jour. Son état de dégradation actuel oblige à l'engagement de travaux d'importance.

Lesdits travaux commenceront le 15 mai 2017 et seront achevés à fin octobre 2018. Ils consisteront en la démolition de la structure bitumineuse, la pose de collecteurs pour l'écoulement des eaux claires et usées, le remplacement de diverses conduites industrielles, et finalement la reconstruction complète de la superstructure de chaussée achevée par la pose d'un revêtement phonique.

Dans le cadre de ce projet, la commune de Val-de-Travers a souhaité un réaménagement complet du gabarit routier permettant l'intégration d'une piste mixte cycles-piétons du côté sud de la chaussée et la création d'un trottoir sur son côté nord, ainsi que le réaménagement du centre du village et des entrées à chaque extrémité de la localité.

Le service des ponts et chaussées et la commune de Val-de-Travers remercient d'ores et déjà les usagers et les riverains de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulièrement contraignantes de ce chantier, et les prient de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire mise en place.

Pour de plus amples renseignements:

M. Aldo Cantoni, chef de l'office de l'entretien au SPCH, tél. 032 889 67 10.

M. Christian Mermet, conseiller communal à Val-de-Travers, tél. 032 886 43 98.

Neuchâtel, le 10 mai 2017